

Les femmes du Nord Deux-Sèvres

sous l'Occupation :

Depuis la Libération; en 1945, les femmes se sont peu exprimées. Aujourd'hui, peut-être parce qu'elles souhaitent témoigner de leur vécu, de la peur ressentie, des privations, des trahisons et de leurs faits de Résistance avant qu'il ne soit trop tard, elles s'expriment enfin. Leurs témoignages ainsi que des recherches en archives constituent la trame de cet article.

Vivre avec la guerre

La mobilisation générale est décrétée le 1er septembre 1939. Le 3 septembre, la France déclare la guerre à l'Allemagne. La vie des Deux-Sévriennes change du jour au lendemain.

Vont-elles se laisser abattre ? Dans un article du 10 septembre 1939, Paul Mylène, rédacteur chroniqueur à la « Voix des Deux-Sèvres » écrit cet article intitulé « Vous, les gardiennes! ». « Ils ne seront plus là, les hommes, pour lire ce que chaque semaine, je leur écris! Mais vous êtes là, vous les femmes, mamans, épouses, sœurs, fiancées. ..Vous avez pleuré et vous pleurez peut-être encore. Mais vous savez bien que vous ne pouvez pas, vous ne devez pas pleurez toujours. Quand ils reviendront -car ils reviendront- ils vous demanderont compte des richesses qu'ils vous ont confiées... Ah ! femmes, comprenez-vous la grandeur de votre rôle ? Ceux qui sont partis pour défendre la vieille terre de France...vous ont confié en partant la garde du foyer et de tout ce qui vit sous son toit, à son ombre, les enfants, les troupeaux, l'atelier, les champs...Demain, il faudra jeter à nouveau la semence à la terre...Cela plus que jamais, le pays aura besoin de blé. Et les hommes ne seront plus là pour labourer, pour diriger le travail à la ferme. Ce sera votre fonction à vous...Vous serez vraiment la « patronne », celle qui protège et défend la maison, celle qui sait commander. Demain vous serez seule pour veiller sur les enfants...Et il faudra que dans vos caresses de maman, les petits devinent la force du père que la guerre leur a pris. ..Soyez fortes ! »

Et les femmes du Nord Deux-Sèvres vont être fortes et faire face aux bouleversements qui les attendent. « Huit mois de Drôle de guerre et six semaines de combat, puis la France tombe aux mains des Allemands ». Ainsi parle Georgette décrivant les événements qui jalonnent l'histoire de la France jusqu'à l'armistice du 22 juin 1940.

Pendant ces mois d'incertitude les femmes du Bressuirais ont ouvert leur porte aux réfugiés. Dès septembre 1939, des Mosellans trouvent refuge dans les Deux-Sèvres. Dans l'ensemble, ils sont bien accueillis. « Nous nous devions de les recevoir » dit une femme. A partir du 10 mai 1940, quand a lieu l'offensive allemande, c'est toute la France du Nord et la Belgique qui fuient devant l'envahisseur. Ainsi, le 13 mai une soixantaine de réfugiés des environs de Charleville arrivent à Bressuire. Ils sont immédiatement répartis dans les communes avoisinantes. A l'origine, 600 réfugiés doivent être logés par les habitants de Bressuire. A la fin du mois, ce chiffre est largement dépassé. Les services de la mairie de Charleville s'installent 13, rue des Hardilliers. Le flot des arrivants ne fait que grossir. Des enfants s'égarer, des personnes âgées décèdent. Tous manquent de tout. Les auxiliaires de la « Défense Passive » collectent des voitures d'enfants, des poêles à frire, des vêtements, des cafetières, les reçoivent dans les locaux du Café du Commerce et les redistribuent. A Argenton-Château, les réfugiés prennent un premier repas au centre d'accueil et avant de gagner leur nouveau logement reçoivent des bons de nourriture distribués par la mairie ainsi que des matelas et des couvertures.

De nombreuses femmes sont contraintes de trouver un travail. « Je n'avais jamais travaillé et du jour au lendemain j'ai du faire des ménages ». « J'ai repris le commerce que tenait mon mari ». A Saint -Martin-de-Sanzay , madame Gauthier remplace le garde-champêtre mobilisé. Dans les fermes, les femmes se mettent à l'ouvrage. Ce n' est pas toujours facile. Madame Minaud atèle un rouleau de fonte à son cheval. La bête s'emballe et brise le bras de sa maîtresse. Des femmes seront honorées pour avoir parfaitement accompli leur tâche. Ainsi en octobre 1943 mesdames Berger, Ménard, Jaulin, Guichet et Aubineau obtiennent un diplôme pour avoir tenu seules leur ferme en l' absence de leur mari prisonnier.

Le jeudi 20 juin 1940, les Allemands sont aux portes des Deux-Sèvres. Le samedi 22 juin, le Nord du département est entre leurs mains. L' Occupation commence.

La faim au quotidien

Au début de l'année 1940, les autorités françaises prennent conscience que le rationnement est nécessaire. La viande, puis des septembre, les produits alimentaires les plus courants sont rationnés. Pour les femmes, nourrir sa famille devient une véritable préoccupation. Toutefois, il faut distinguer les habitantes de Bressuire, sans parents à la campagne et les ruraux cultivant de quoi se nourrir. Si les premières ont beaucoup de mal à survivre, les seconds rencontrent moins de problèmes. De même, à la campagne, la vie est très dure pour les journalières agricoles qui ne trouvent guère à s'employer.

Le rationnement s'amplifie sous l'Occupation. Pour acquérir des denrées alimentaires, des tickets sont nécessaires et les quantités sont insuffisantes. Ainsi, la feuille du 1^{er} mai 1942 donne droit à 70g de viande par semaine. En 1943, la ration de sucre est de 1,250 Kg par enfant et de 500g pour les jeunes, les travailleurs et les personnes âgées. Rien n'est prévu pour les adultes. Toujours à Bressuire, la ration de pommes de terre est de 5kg pour le mois de mars 1943. « Nous avons la ligne pendant l'Occupation ! » affirme une femme se rappelant avec humour que les femmes consommaient en moyenne 1200 calories par jour contre 2500 à 3000 aujourd'hui.

Toute vente sans ticket est sévèrement punie. En juillet 1942, la cour d'appel de Bressuire condamne deux boulangères à 200fr d'amende pour avoir délivré du pain sans ticket.

Le pain blanc traditionnel cède la place à un pain noir, peu travaillé, massif et souvent rassis. Dans la « Voix des Deux-Sèvres », il est précisé « qu'à partir du 5 août 1940, la vente du pain frais est interdite ». Il ne devra être vendu que 24 heures après la sortie du four. Est également interdite la fabrication des croissants, brioches et petits pains. Les rayons de pâtisserie et de confiserie seront fermés les lundi, mardi et mercredi à l'exception des jours fériés. Des ersatz font leur apparition: l'huile d'œillette, la saccharine, la confiture faite avec du raisiné et l'orge qui remplace le café.

Le rationnement perdure jusqu'à la fin des années quarante pour nombre de produits. Un beau cadeau de Noël est réservé aux habitants de Thouars en décembre 1945. Des dizaines de kilos d'oranges nouvelles arrivent dans la ville. L'hôpital en reçoit 47 tandis que 80kg sont distribués aux indigents.

C'est aussi le temps du marché noir. Les citadines parcourent la campagne à bicyclette dans l'espoir de trouver au gré de leur pérégrination un lapin, un kilo de haricots secs, un ou deux oeufs, quelques pommes. Dans le Nord Deux-Sèvres, on vient de Nantes, de Poitiers, d' Angers et même de Paris. Peu de femmes avouent s'être livrées au marché noir . Pourtant il existe en Deux-Sèvres comme ailleurs comme en témoignent les nombreux procès intentés contre des femmes surprises en flagrant délit par la maréchaussée. Une femme de Tourtenay circulant à bicyclette est contrôlée par les gendarmes. Dans son sac, elle transporte trois beaux morceaux de viande provenant d'un abattage clandestin.

Les vols de tickets et de carte d' alimentation sont fréquents. La fraude sur la qualité des produits écoulés est l'un des délits les plus typiques de ces temps troubles. Une cultivatrice de Missé est poursuivie pour avoir livré du lait écrémé à 25% à la laiterie de Saint-Varent. Une autre femme est condamnée à 2000 fr. d' amende et 8000 fr. de dommages-intérêts pour mouillage et écrémage du lait au préjudice de la laiterie de Voultegon.

Les loisirs sous l'Occupation

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les femmes s'amuse aussi sous l'Occupation. Des bals clandestins sont organisés pour la jeunesse.

Les loisirs traditionnels sont maintenus. Dans les cinémas du Bocage, les Deux- Sévriennes peuvent voir « *Goupil main rouge* », des films de Fernandel comme « *La fille du puisatiers* » ou avec Jean Gabin comme « *La bête humaine* ».

Des acteurs régionaux ou de grand renom donnent des pièces de théâtre. En 1943, « *Polyeucte* » et « *Les Précieuses Ridicules* » sont joués à Nueil-sous-les-Aubiers. La même année, la Compagnie d'Augustin Costes donne une comédie « *le filleul de Madame Seguin* » ainsi qu'une comédie dramatique « *Tu seras pêcheur d'hommes* » à la salle Jeanne d' Arc de Bressuire.

Des conférences sont régulièrement données dans le cadre des Amis du Vieux Bressuire, une société fondée le 7 décembre 1941 par décision municipale. Ainsi, « *Les légendes de la nuit en Bas Poitou* » par Jean Robuchon ou encore « *Bressuire et ses vieux quartiers* » le 21 mars 1944.

Cette conférence est relayée par des expositions de livres dans la vitrine de M. Garand

Les fêtes religieuses connaissent un regain d'intérêt. En mai 1941, Jeanne d'Arc est célébrée avec une grande ferveur à Argenton-Château : « La fanfare a joué à la grand' messe des morceaux de circonstances dont le plus émouvant fut, en final, l'hymne national ».

Les femmes de prisonniers

Un million cinq cent mille Français sont prisonniers. En Deux-Sèvres, c'est la Croix-Rouge ou le presse locale qui apprend aux épouses ou aux mères que leur être cher est prisonnier. Ainsi, au camp n°1 de Besançon, des hommes du bocage sont détenus: Charles Billet de Bressuire, Albert Moreau de Châtillon, André Lebault d'Airvault, Camille Rous d'Amailoux, Clovis Pouplin de Saint-Varent, Roger Raoul de Faye-l'Abbesse, Léon David de Moncoutant.

La majorité des femmes vont rester près de cinq ans sans revoir leur époux. La solitude du cœur s'abat sur les Deux-Sévriennes. Des mères ne supportent pas la séparation. En 1942, deux femmes, l'une du Nord du département, l'autre de Coulonges-sur-l'Autize, se suicident.

Le seul lien qui les relie à leur mari est une carte-lettre. Juste de quoi écrire quelques mots pour préserver l'amour.

Une ou deux fois par mois, elles ont toutefois le droit d'envoyer un colis d' 1 kg par la poste, de 5kg par le train. Des comités du Secours aux prisonniers les aident. Fin 43, le colis posté de Bressuire comprend 2 boîtes de sardines, 500g de pâtes alimentaires, 500g de sucre, 2 tablettes de chocolat, 250g de chocolat en poudre, 3 potages « julienne », 250g de fèves, 4 paquets de cigarettes, un paquet de tabac, un pain de guerre, 3 pâtes fruits, un paquet de café, un kilo de haricots. Ce jour là la Croix-Rouge offre également un linge à chaque prisonnier.

Isabelle Soulard

Auteur de *Poitevines et Vendéennes sous l'Occupation* et des *Femmes de l'Ouest sous l'Occupation*, Geste Editions